Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 056-215600487-20251128-28_11_2025_8-DE

LE CROISTY
Ar C'hroesti

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNI EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU CROISTY

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 – en exercice : 15 – ayant pris part à la délibération : 14

N° 8/28.11.25

L'an deux mil vingt-cinq et le 28 novembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Bruno LAVAREC, Maire.

Date de convocation : 22 novembre 2025.

Présents : Bruno LAVAREC, Claudine BANSARD, Olivier BARACH, Cédric BINET, Gaël GUÉGUEN, Samuel JAN, Stéphane LE BOZEC, Odile LE GAL, Martial LE MENTEC, Dominique PENFORNIS, Soazig PERRET, Gérard RIO, Sandrine SIVY,

Représenté : Didier LE GOUIC

Absente excusée : Martine RETAILLEAU

Madame Claudine BANSARD a été nommée secrétaire.

Objet de la délibération : Convention avec l'ALECOB (Agence locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne) 2026-2028.

Le Maire fait savoir à l'assemblée qu'il a reçu une proposition de renouvellement de la convention d'adhésion au Conseil en énergie partagée de l'ALECOB (Agence locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne). L'activité de cet organisme est orientée vers le conseil pour la maitrise des consommations d'énergie des collectivités.

La convention est triennale et le montant de la cotisation annuelle est de 1,20€/hab soit 890,40€/an ; La population de la commune considérée est de 742 habitants (chiffre Insee du dernier recensement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité :

- De renouveler la convention proposée avec l'ALECOB,
- - D'autoriser le Maire à mandater la cotisation annuelle calculée au compte 6281 et à signer toutes pièces afférentes.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-préfecture

Pour extrait conforme,

Le Maire,

